



FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADHÉSION

STATUTS DE MEMBRE

Membre régulier : Le statut de membre régulier s'adresse aux entrepreneurs (propriétaire ou dirigeant d'une entreprise privée en entretien ménager). Ce statut vous donne accès à tous les services offerts à nos membres. En plus, il vous donne droit à une part de membre non transférable, équivalant à un droit de vote. Vous serez éligible à devenir membre du conseil d'administration et officier de l'A.E.S.E.Q.

Membre partenaire : Le statut de membre partenaire s'adresse à toute personne, corporation, société, association ou raison sociale intéressée à l'industrie à titre de propriétaire d'immeubles, de distributeur de produits ou de fournisseur de services. *Aucune condition d'admissibilité n'est à remplir pour adhérer à titre de membre partenaire.*

Notre entreprise ou organisme endosse les objectifs et les orientations de l'Association des entrepreneurs en services d'édifices Québec inc. et, à cet égard, demande d'adhérer à titre de membre :

- Membre régulier
 - Membre partenaire
-

COTISATION ANNUELLE – MEMBRE RÉGULIER

À titre de membre régulier de l'Association des entrepreneurs en services d'édifices Québec inc., je m'engage à payer la cotisation annuelle établit de la façon suivante :

Pour les entreprises ayant une masse salariale annuelle de moins de 1.5M\$, la cotisation est établie selon l'échelle suivante :

Moins de .5M de masse salariale :	250\$
De .5 à 1M	500\$
De 1 à 1.5M	1 000\$

Pour les entreprises ayant une masse salariale annuelle de 1.5M\$ et plus, la cotisation est de 1 000\$ et un montant variable calculé à partir de la moyenne de la masse salariale déclarée au Comité paritaire sur une période de trois mois. (Avec sa demande d'adhésion, l'entrepreneur autorise l'AESEQ à obtenir cette information auprès du Comité paritaire.)

Pour une adhésion en cours d'année, les montants fixe et variable sont calculés au prorata des mois d'adhésion pour la période qui s'étend du 1^{er} septembre au 31 août.

COTISATION ANNUELLE – MEMBRE PARTENAIRE

Les membres partenaires ont le choix entre la cotisation standard fixée à 1 000\$ ou la cotisation avec publicité qui offre 2 pages pleines de publicité dans le journal *Entretien avec l'AESEQ* fixée à 1 500\$.

A . E . S . E . Q
Association des
entrepreneurs
en services
d'édifices
Québec inc.



Q . B . S . C . A
Q u é b e c
B u i l d i n g
S e r v i c e
C o n t r a c t o r s
A s s o c i a t i o n I n c .

DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

Raison sociale :

Adresse :

Ville : Code postal :

Province : Lieu du siège social :

Téléphone : () Télécopieur : ()

Adresse courriel :

Représentant(e) officiel(le) de l'entreprise ou de l'organisme auprès de l'A.E.S.E.Q.

.....
Nom et prénom (Lettres carrées) Fonction

.....
Signature Date

(Avec la signature, j'autorise l'AESEQ à obtenir la masse salariale des trois derniers mois auprès du Comité paritaire de Montréal)

Veillez retourner la demande d'adhésion par courriel, à l'attention de Roger Gauthier à rgauthiertremblant@outlook.com
Pour toute information, rejoindre Roger Gauthier au 514-217-9239 ou à rgauthiertremblant@outlook.com